

Savoir Polaire Canada

2021-2022

Plan ministériel

L'honorable Daniel Vandal, c.p., député
Ministre des Affaires du Nord

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le président-directeur général de Savoir polaire Canada, 2021

Plan ministériel 2021-22
No de catalogue R101-4F-PDF
ISSN 2371-7130

Savoir polaire Canada : <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire.html>
Renseignements : info@polaire.gc.ca

This publication is also available in English

Table des matières

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| De la part du ministre..... | 1 |
| De la part de la présidente et directrice générale..... | 3 |
| Aperçu de nos plans | 5 |
| Responsabilités essentielles - résultats et ressources prévus et principaux risques..... | 6 |
| Sciences et savoir polaires..... | 6 |
| Résultats prévus pour les Services internes..... | 15 |
| Dépenses et ressources humaines | 17 |
| Dépenses prévues..... | 17 |
| Ressources humaines prévues..... | 19 |
| Budget des dépenses par crédit voté..... | 19 |
| État des résultats condensé prospectif..... | 19 |
| Renseignements ministériels..... | 21 |
| Profil organisationnel..... | 21 |
| Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités..... | 21 |
| Contexte opérationnel | 21 |
| Cadre de présentation de rapports..... | 22 |
| Renseignements connexes sur le répertoire des programmes | 24 |
| Tableaux de renseignements supplémentaires | 24 |
| Dépenses fiscales fédérales | 24 |
| Coordonnées de l'organisation | 25 |
| Annexe : définitions | 26 |
| Notes en fin d'ouvrage..... | 30 |

De la part du ministre

Le Plan ministériel 2021-2022 de Savoir polaire Canada (POLAIRE) donne aux parlementaires et aux Canadiens de l'information sur les travaux que POLAIRE prévoit réaliser au cours de l'exercice 2021-2022. Il décrit les programmes et services que l'organisation fournit pour les Canadiens, et il explique comment POLAIRE appuiera la réalisation des engagements liés à son mandat et des priorités du gouvernement du Canada.

POLAIRE a pour mission d'approfondir et d'exploiter les connaissances relatives aux régions polaires par l'exercice d'un leadership, l'établissement de partenariats et le travail collaboratif dans le domaine des sciences et des technologies polaires. À l'appui de cette mission, POLAIRE exploite le campus de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (SCREA) à Cambridge Bay, au Nunavut, un centre de renommée internationale en matière de sciences et de technologie dans le Nord canadien.

Bien qu'axée sur les régions polaires, la vision de POLAIRE pour un avenir durable guidé par la connaissance et la collaboration reconnaît l'importance mondiale des travaux de l'organisation et la nécessité de s'appuyer sur un vaste éventail d'experts du Canada et d'ailleurs. Cette vision exige des approches et des travaux de recherche novateurs de nature interdisciplinaire et collaborative. POLAIRE poursuivra ses efforts visant à établir des relations et des partenariats au-delà des disciplines et des frontières, à favoriser l'inclusion respectueuse et significative du savoir autochtone dans la recherche, ainsi qu'à synthétiser et à diffuser l'information pour faire progresser la recherche polaire au profit de tous les Canadiens.

Le travail de POLAIRE s'inscrit dans une démarche de réconciliation et il est axé sur les besoins des collectivités du Nord. Vu leurs liens profonds avec le territoire et la faune, les collectivités nordiques et autochtones sont particulièrement touchées par les répercussions d'un climat arctique qui change rapidement. En 2021-2022, POLAIRE travaillera avec ses partenaires autochtones et nordiques pour mieux comprendre leurs priorités, afin que les recherches menées par l'organisation pour faire progresser les objectifs de son programme de sciences et de technologie 2020-2025 aident les collectivités à planifier leur réponse aux défis d'aujourd'hui et à se préparer à ceux de demain.

Le gouvernement du Canada est résolu à renouveler la relation entre le Canada et les peuples autochtones, à trouver des solutions aux changements climatiques, à faire la promotion du



Plan ministériel 2021-2022

développement économique et à créer des emplois pour la classe moyenne. POLAIRE fait de grands progrès pour réaliser ces priorités dans le Nord, tout en renforçant le leadership du Canada dans le domaine des sciences et de la technologie polaires. En tant que ministre des Affaires du Nord, je suis honoré que POLAIRE fasse partie de mon portefeuille.

L'honorable Daniel Vandal, c.p., député, ministre des Affaires du Nord

De la part de la présidente et directrice générale

L'exercice 2021-2022 est le sixième durant lequel Savoir polaire Canada (POLAIRE) exerce ses activités et mon premier en tant que présidente et directrice générale. À ce jour, POLAIRE a accompli beaucoup de choses, notamment en contribuant au développement d'initiatives stratégiques horizontales comme le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada, en fournissant un appui financier et technique aux projets technologiques et scientifiques dans le Nord et en accueillant des visiteurs sur le campus de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (SCREA).



Les premières années de POLAIRE ont été ponctuées des défis auxquels peut s'attendre toute nouvelle organisation, dont un qui était complètement imprévu : la COVID-19. Le début de la pandémie au printemps 2020 a entraîné la perte d'une saison complète de recherche sur le terrain. Heureusement, le personnel de Cambridge Bay et les partenaires de POLAIRE ont été en mesure de poursuivre certains projets de surveillance environnementale. Aussi perturbatrice qu'elle ait pu être, la pandémie a aussi présenté une occasion unique, soit celle d'évaluer la façon dont POLAIRE exerce ses activités et se prépare pour le futur. POLAIRE a appliqué les leçons tirées des perturbations causées par la pandémie pour trouver de nouvelles façons d'obtenir des résultats, et ce, en misant sur la technologie afin de bâtir des liens au sein de réseaux virtuels. L'organisation pourra en tirer avantage si, comme prévu, les restrictions liées à la pandémie continuent de toucher les activités en 2021-2022 et au-delà.

En 2021-2022, POLAIRE se concentrera sur le renforcement de ses liens avec ses partenaires autochtones, guidé par ses valeurs organisationnelles de respect, de collaboration, de savoir et d'intégrité. Ce travail comprendra l'exploration d'occasions de collaboration par l'intermédiaire du protocole d'entente de POLAIRE récemment signé avec des organisations autochtones. Ces partenariats seront essentiels dans le contexte où POLAIRE commence un important travail d'élaboration d'un plan de mise en œuvre pour son Cadre de sciences et de technologie pour 2020-2025.

POLAIRE s'est engagé à augmenter le nombre de ses employés inuits du Nunavut et à appuyer leur perfectionnement et leur maintien en poste au moyen de la mise en œuvre de son Plan d'embauchage des Inuits. Cet engagement permet de s'assurer que les habitants du Nord profitent des activités de POLAIRE au Nunavut et dans l'Arctique et que le travail de l'organisation demeure pertinent pour les Nunavummiut au cours des prochaines années.

Plan ministériel 2021-2022

En tant que présidente et directrice générale, c'est avec plaisir que je vous présente le Plan ministériel 2021-2022 de POLAIRE.

Jennifer C. Hubbard, Présidente et directrice générale, Savoir polaire Canada

Aperçu de nos plans

En 2020, POLAIRE a rendu public son Plan stratégique et son Cadre de sciences et de technologie pour 2020-2025. Le Plan stratégique fournit une orientation de haut niveau et un cadre décisionnel pour aider POLAIRE à harmoniser ses ressources et ses objectifs avec sa vision à long terme : *Un avenir durable éclairé par le savoir et la collaboration*. Pour réaliser cette vision, en 2021-2022, POLAIRE concentrera ses efforts sur la science interdisciplinaire et collaborative, laquelle est alignée sur son Cadre de sciences et de technologie pour 2020-2025 et vise à créer des connaissances fondées sur un objectif pour répondre aux besoins les plus pressants relevés par les habitants du Nord. POLAIRE exploite le campus de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (SCREA), à Cambridge Bay, au Nunavut, qui est essentiel à l'accomplissement de sa mission et de sa vision, et qui offre des ressources et des services aux scientifiques et aux chercheurs sur place et en visite.

POLAIRE apportera une valeur unique à la recherche polaire en intégrant des renseignements obtenus de diverses recherches et disciplines scientifiques et technologiques à des produits du savoir largement accessibles au public afin de transmettre de nouvelles connaissances polaires. Les produits du savoir développés par POLAIRE fourniront des connaissances scientifiques et technologiques en un seul endroit de manière à appuyer l'élaboration de politiques et la prise de décisions fondées sur des faits.

Le Plan ministériel de POLAIRE tient également compte des engagements que l'organisation a pris pour travailler plus étroitement avec ses partenaires autochtones en science polaire et en diffusion de la recherche et du savoir. POLAIRE continuera de travailler avec les groupes autochtones pour faire en sorte que le savoir autochtone soit intégré aux politiques que l'organisation élabore et aux décisions qu'elle prend. En 2021-2022, POLAIRE entreprendra ce travail dans l'Arctique, guidé par le protocole d'entente conclu avec les partenaires autochtones et par les liens tissés avec d'autres organisations.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus de Savoir polaire Canada, consulter la section « Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques » du présent rapport.

Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques

Cette section contient des renseignements détaillés sur les ressources et les résultats prévus du Ministère pour chacune de ses responsabilités essentielles. Elle contient également des renseignements sur les principaux risques liés à l'atteinte de ces résultats.

Sciences et savoir polaires

Description

Savoir Polaire Canada est l'agence des sciences polaires du Canada. Elle mène ses activités à partir du campus de calibre mondial de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique à Cambridge Bay, au Nunavut. Savoir Polaire Canada effectue des recherches polaires multidisciplinaires et les publie. Grâce à notre programme de subventions et de contributions, nous aidons financièrement des partenaires externes tels que le milieu universitaire, des communautés nordiques et des organisations qui effectuent des recherches et des projets connexes. Savoir polaire Canada vise à inclure dans la mesure du possible le savoir autochtone et local, et à accroître la coordination et la collaboration nationale et internationale en matière de recherche en tirant parti des ressources avec nos partenaires. Au moyen d'ateliers, de conférences, des médias sociaux et d'autres outils, Savoir polaire Canada favorise et promeut l'échange de connaissances avec les communautés de chercheurs en sciences polaires et de décideurs politiques ainsi qu'avec le grand public. Par l'intermédiaire de ses activités principales, Savoir polaire Canada vise à aider financièrement et à former la prochaine génération de professionnels de la recherche polaire, avec un accent particulier mis sur la jeunesse du Nord.

Faits saillants de la planification

La recherche dans le domaine de la science et de la technologie polaires du Canada est accessible au public et appliquée

La recherche en science et technologie polaires au campus de la SCREA sera accessible publiquement et communiquée au Canada et à l'étranger par l'entremise d'une vaste gamme de publications, d'événements, de réunions et d'autres moyens.

En 2021-2022, POLAIRE fera connaître et communiquera la recherche polaire, améliorera la collaboration en recherche et s'assurera que la recherche est accessible aux collectivités, à d'autres chercheurs et à tous les Canadiens. L'information diffusée tiendra compte du savoir autochtone et local, ainsi que des données scientifiques et technologiques à l'appui d'une prise de décisions fondée sur les faits et de l'élaboration de politiques. Parmi les moyens de communication, il y aura des rapports publics, des vidéos éducatives et des bases de données.

La science de l'Arctique du Canada intègre le savoir autochtone et local

POLAIRE s'assurera que le savoir autochtone et local est intégré à la recherche qu'il mène et finance et offrira des occasions pour favoriser l'emploi et la formation des Inuits dans des postes administratifs et des postes relatifs à la science et aux politiques qui aideront POLAIRE à respecter les obligations du Gouvernement du Canada en matière d'emploi des Inuits en vertu du chapitre 23 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.

En 2021-2022, POLAIRE, dont l'administration centrale est au Nunavut, continuera de mettre en œuvre son Plan d'embauchage des Inuits et d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de pratiques visant à augmenter la représentation des Inuits du Nunavut en son sein. POLAIRE continuera à favoriser le transfert des compétences technologiques, la formation et l'emploi chez les membres et le personnel autochtones au moyen de projets de recherche internes, de la sensibilisation et de l'engagement communautaires, de la gestion du savoir et d'activités de mobilisation. De plus, au moyen d'un financement sous forme de subventions et contributions, POLAIRE priorisera les projets qui sollicitent, comprennent et appuient de manière appropriée le savoir autochtone et local.

Le Canada favorise les échanges de connaissances et les partenariats nationaux et internationaux en science et technologie polaires

L'exploitation et le maintien du campus de la SCREA en tant que centre de classe mondiale pour les sciences polaires permettront à POLAIRE de renforcer et d'élargir les collaborations en recherche au pays et à l'étranger et, en retour, d'acquérir des connaissances et une expertise pour relever les défis régionaux et circumpolaires.

En 2021-2022, POLAIRE misera sur ses partenariats en science polaire au Canada et à l'étranger. POLAIRE collaborera avec d'autres ministères fédéraux et organisations autochtones pour faire progresser les priorités fédérales en science, y compris la mise en œuvre du Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada et des directives pour la science ouverte et sur le gouvernement ouvert. Les efforts porteront également sur l'amélioration de l'accès à une infrastructure et à un savoir-faire en recherche dans le Nord, autant au Canada qu'à l'étranger. POLAIRE continuera d'exploiter le campus de la SCREA et de promouvoir son utilisation auprès des chercheurs et scientifiques canadiens et étrangers.

La prochaine génération de chercheurs polaires du Canada est formée

Les programmes de subventions et de contributions de POLAIRE et le campus de la SCREA continueront d'appuyer les étudiants des programmes techniques, scientifiques et de recherche des collèges et universités. POLAIRE propose des initiatives particulières au campus de la SCREA pour encourager la mobilisation des jeunes, notamment des camps scientifiques pour les jeunes de la région, des emplois d'été, des embauches d'employés occasionnels et des activités de placements d'étudiants. POLAIRE offre également des

programmes d'échange de chercheurs en début de carrière afin de constituer une base de chercheurs polaires débutants.

En 2021-2022, POLAIRE continuera de chercher à susciter l'intérêt envers les occasions en science et technologie polaires par un appui à des partenaires externes pour des projets en science et technologie et des initiatives de renforcement des capacités impliquant des chercheurs en début de carrière. POLAIRE continuera également de favoriser l'intérêt des jeunes en science et recherche polaires par la création et l'expansion d'un programme de science et technologie, les encourageant ainsi à participer à des activités scientifiques, et par la collaboration avec des partenaires clés dans le cadre d'activités axées sur les jeunes.

Analyse comparative entre les sexes plus

L'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) est un outil clé pour l'amélioration des programmes de POLAIRE et de ses services et activités internes. POLAIRE continue d'utiliser l'ACS+ comme processus analytique et outil d'engagement solide pour fournir des informations, des données et des tendances qui éclaireront les mesures d'atténuation et les activités à l'appui des résultats ministériels. Précisément, afin d'augmenter la participation des Autochtones à ses activités, POLAIRE fera ce qui suit :

- Fournir un appui financier et en nature aux projets de recherche qui comprennent le savoir autochtone ou local;
- Encourager et simplifier les interactions entre les chercheurs du campus de la SCREA et les décideurs de la collectivité;
- Appuyer les systèmes de gestion de l'information et des données afin de documenter le savoir autochtone et d'appuyer la prise de décisions locale et intégrée.

Afin d'augmenter le nombre de jeunes qui se lancent dans des carrières en lien avec la science et la technologie polaires, POLAIRE s'engage à faire ce qui suit :

- Appuyer les camps scientifiques dans les collectivités du Nord, comme les programmes de STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques);
- Appuyer les présentations des scientifiques en visite;
- Assurer la disponibilité d'outils éducatifs (comme des cartes des régions polaires) afin d'appuyer l'élaboration d'un curriculum.

De plus, l'ACS+ est utilisé pour appuyer le travail de POLAIRE et l'aider à respecter ses obligations en vertu du chapitre 23 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Même si POLAIRE continue à privilégier les demandeurs qui s'identifient comme étant Inuits en vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, une représentation accrue des Inuits demeure difficile, car plusieurs postes au sein de POLAIRE ont une classification scientifique et exigent des diplômes ou des études supérieures (M. Sc., Ph. D.). Le risque de ne pas respecter cette obligation est accentué par le fait que le campus de la SCREA se trouve dans

une petite collectivité du Nord qui présente un bassin local limité pour des postes en science et axés sur les politiques. En outre, les attentes des intervenants concernant les avantages découlant du travail au campus de la SCREA pourraient ne pas être satisfaites, car elles sont extrêmement élevées sur le plan des possibilités d'emploi pour les gens de la région, du développement économique au Nunavut et du soutien aux entreprises et aux organisations locales, ce qui constitue un risque.

L'intégration de l'ACS+ continuera à avoir lieu pour tous les documents soumis au Conseil du Trésor, les documents du Cabinet, les budgets et l'architecture ainsi que la mise en œuvre des politiques et des programmes.

Expérimentation

En 2021-2022, POLAIRE travaillera à trouver des occasions d'expérimentation pour l'atteinte des résultats prévus associés à sa responsabilité principale, soit la science et le savoir polaires, dont il doit s'acquitter au cours des prochains exercices. Lorsque c'est possible, POLAIRE misera sur les leçons tirées des expérimentations menées par d'autres organisations fédérales ayant des mandats et des responsabilités similaires.

Il faut noter que l'expérimentation dans ce contexte ne renvoie pas aux activités liées à la science et à la technologie, mais plutôt à la mise à l'essai d'activités de programme touchant l'atteinte des résultats associés à sa responsabilité principale.

Principaux risques

POLAIRE a relevé les principaux risques en matière d'atteinte des résultats en lien avec ses responsabilités essentielles. Les risques et les mesures d'atténuation sont les suivants :

Risques en matière de réputation et de relations – La majeure partie des opérations et des activités planifiées de POLAIRE s'appuient sur la collaboration et les partenariats avec d'autres organisations fédérales, du Nord et autochtones, des collectivités et le milieu universitaire. Ces relations comprennent des obligations précises indiquées dans les traités et les ententes sur l'autonomie gouvernementale, des protocoles d'entente signés avec les collectivités autochtones, des ententes de services avec d'autres organisations fédérales, etc.

POLAIRE pourrait ne pas être en mesure de terminer ses activités prévues en raison de défis concernant les capacités internes ou de sa dépendance aux contributions d'autres organisations sur lesquelles elle exerce un contrôle limité. Si le risque se matérialise, d'importants partenaires, particulièrement les groupes et les collectivités autochtones, pourraient percevoir ces retards comme une absence de respect de ses engagements de la part de POLAIRE.

POLAIRE atténuerait ces risques en matière de réputation et de relations en faisant ce qui suit :

- Faire intervenir la collectivité et appuyer sa participation au tout début et à chaque étape des projets qui la concerne;
- Communiquer les engagements de POLAIRE dans le cadre du protocole d'entente avec les partenaires autochtones et prendre des mesures significatives pour concrétiser ces engagements;
- S'attaquer aux défis en matière de capacités internes par un recrutement opportun et par la mise en œuvre de son Plan d'embauchage des Inuits pour attirer, perfectionner et conserver les talents.

Risques liés à la pandémie – En 2020-2021, les restrictions liées aux déplacements et les autres mesures de santé et sécurité liées à la pandémie ont grandement touché les activités planifiées de POLAIRE, surtout en ce qui concerne l'annulation de la saison de travail sur le terrain en 2020 et la fermeture au public du campus de la SCREA et de ses installations. Il existe un risque que les mesures de santé et sécurité actuelles, notamment les restrictions en matière de déplacements, empêchent POLAIRE de terminer ses activités ou de concrétiser ses engagements prévus pour 2021-2022.

POLAIRE atténuerait les risques en faisant ce qui suit :

- Appuyer la mise en œuvre de projets et d'initiatives en développant et en appliquant des mesures d'urgence, comme d'autres options de mise en œuvre de programmes comprenant des séminaires et des ateliers virtuels;
- Planifier des activités et des événements de mobilisation et de gestion de façon à ce qu'ils puissent être effectués en toute sécurité malgré les restrictions liées à la pandémie (comme des événements virtuels);
- Miser sur l'expérience et le savoir-faire locaux (comme l'organisation de chasseurs et de trappeurs, les habitants du Nunavut, etc.) pour appuyer les activités de POLAIRE (comme la surveillance continue des changements de l'environnement);
- Tenir au courant les partenaires et intervenants à mesure que les perturbations touchent les initiatives de programmes, les engagements et les résultats attendus.

Résultats prévus pour Sciences et savoir polaires

| Résultat ministériel | Indicateur de résultat ministériel | Cible | Date d'atteinte de la cible | Résultat réel 2017-2018 | Résultat réel 2018-2019 | Résultat réel 2019-2020 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-------------------------|-------------------------|
| La recherche dans le domaine de la science et de la technologie polaires du Canada est accessible au public et appliquée. | Pourcentage des publications de recherches pilotées ou ² subventionnées par Savoir polaire Canada qui sont accessibles en ligne par le public canadien | Au moins 30 % ² | Mars 2025 | Non disponible | 56 % | 61 % |
| | Nombre de citations provenant de recherches pilotées ou ² subventionnées par Savoir polaire Canada | Au moins 100 | Mars 2025 | Non disponible ³ | 126 | 338 ³ |
| La science de l'Arctique du Canada intègre le savoir autochtone et local | Pourcentage de projets arctiques pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada intégrant le savoir autochtone ou local ⁴ | Au moins 90 % | Mars 2025 | Non disponible ³ | 80 % | 76 % |
| | Pourcentage de projets arctiques pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada faisant appel à des gens du Nord ⁵ | Au moins 90 % | Mars 2025 | Non disponible ³ | 92 % | 67 % ⁶ |

| Résultat ministériel | Indicateur de résultat ministériel | Cible | Date d'atteinte de la cible | Résultat réel 2017-2018 | Résultat réel 2018-2019 | Résultat réel 2019-2020 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------------------|-----------------------------|-------------------------|------------------------------|
| Le Canada favorise les échanges de connaissances et les partenariats nationaux et internationaux en science polaire | Nombre d'activités ou d'initiatives d'échange de connaissances pilotées ou subventionnées par Savoir polaire Canada ⁷ | Au moins 100 | Mars 2025 | Non disponible ³ | 657 | 348 ⁸ |
| | Pourcentage d'investissements générés par les projets appuyés par Savoir polaire Canada | Au moins 100 % | Mars 2025 | Non disponible ³ | 126 % | 38 % ⁹ |
| | Pourcentage des projets pilotés par Savoir polaire Canada impliquant des partenaires externes | Au moins 75 % | Mars 2025 | Non disponible ³ | 63 % | 78 % |
| La prochaine génération de chercheurs polaires du Canada est formée | Pourcentage des projets pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada impliquant des jeunes ou des chercheurs en début de carrière ¹⁰ | Au moins 80 % | Mars 2025 | S.O. ³ | S.O. ³ | Non disponible ¹¹ |

1. Puisque le Cadre ministériel des résultats de POLAIRE a seulement été approuvé en avril 2018, les résultats réels n'ont pas été suivis avant cette date et, par conséquent, aucun renseignement n'est disponible en ce qui a trait aux résultats réels de 2017-2018.
2. Initialement, cet indicateur était « pilotés et subventionnés ». En 2019-2020, cet indicateur a été modifié à « pilotés ou subventionnés » afin de clarifier l'indicateur et les résultats dont il est question. Cette modification ne change pas les données rapportées; elle clarifie plutôt les résultats rapportés par POLAIRE.
3. Cet indicateur de rendement est un agrégat triennal et l'exercice 2019-2020 est la troisième année de suivi de ce résultat. On s'attend à une hausse de l'année 1 à l'année 2 et de l'année 2 à l'année 3 (c.-à-d. de 2017 à 2018 et de 2018 à 2019). Toutefois, durant l'exercice 2019-2020, on s'attend à la stabilisation de cette valeur, particulièrement parce que les données de 2017 ont été soustraites du calcul et que celles de 2020 y ont été ajoutées (afin de maintenir un ensemble de données triennal).
4. Le savoir autochtone ou local peut désigner les connaissances pratiques accumulées par les collectivités au fil des générations, ou les connaissances propres à un endroit particulier. Cela peut notamment englober les projets dans lesquels l'expertise locale constitue l'une des sources de données de base ou historiques, sert à formuler les questions ou des hypothèses de recherche ou permet d'éclairer l'analyse des constatations de recherche. Plus particulièrement, le projet est élaboré et exécuté de concert avec une organisation ou une collectivité autochtone; une organisation ou une collectivité autochtone pilote le projet; le projet répond à un besoin cerné par une organisation ou une collectivité autochtone et cette organisation ou collectivité participe à la recherche; l'information de sources autochtones est essentielle à l'exécution du projet

(le projet porte sur les points de vue et les compétences autochtones); le projet intègre l'information de sources à la fois scientifiques et universitaires et le savoir autochtone; ou encore, le projet recueille des renseignements originaux ou utilise de l'information existante de sources autochtones (personnes, fonds de données ou autres documents).

5. On entend par « gens du Nord » les personnes de tout âge qui sont établies au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, au Nunavik ou au Nunatsiavut. Les projets comprennent des projets de recherche à la fois scientifique et non scientifique. Par participation valable, il faut entendre aussi les activités comme les études scientifiques, les ateliers, les camps ou d'autres activités liées à la formation qui auraient des répercussions de taille ou un effet important sur les jeunes concernés.
6. Un certain nombre des projets subventionnés par POLAIRE se terminent en 2019-2020 et, par conséquent, comportent principalement des activités administratives et de production de rapports. Les travaux qui intègrent le savoir autochtone ou auxquels participent des gens du Nord ont été entrepris au cours des premières années du projet. Par conséquent, en 2019-2020, POLAIRE n'a pas atteint les cibles d'indicateur de rendement établies pour les résultats associés au pourcentage de projets arctiques pilotés ou subventionnés par POLAIRE, qui intégraient du savoir autochtone ou local ou qui faisaient appel à des gens du Nord. POLAIRE s'attend à ce que ces valeurs augmentent une fois que des ententes auront été établies en vertu du prochain processus de financement concurrentiel.
7. Les initiatives d'échange de connaissances comptent notamment les projets ou les activités, comme les ateliers, les groupes de travail, les conférences et les rencontres communautaires de partage d'information.
8. Dans le cas de ce résultat, la valeur de 2019-2020 est inférieure à celle de 2018-2019, car le nombre de projets subventionnés qui se poursuivaient en 2019-2020 était inférieur. En outre, un certain nombre de projets subventionnés qui ont pris fin en 2019-2020 ont effectué davantage d'activités administratives par rapport aux activités d'échange de connaissances. POLAIRE s'attend à ce que ces valeurs augmentent une fois que des ententes auront été établies en vertu du prochain processus de financement concurrentiel.
9. Au cours de l'exercice 2019-2020, beaucoup de projets entraient dans la dernière année d'un cycle de financement triennal ou biennal, alors que POLAIRE passait à un nouveau cycle de financement (2020-2023). Dans certains cas, des projets ont reçu du financement supplémentaire ou ont été modifiés afin que soit intégrée une année additionnelle dans laquelle POLAIRE fournirait uniquement des fonds. Dans ces cas, la portion de l'exercice 2019-2020 du financement n'était pas dépendante de fonds de contrepartie externes, car les chefs de projet n'auraient pas prévu des ressources supplémentaires.
10. Cet indicateur a été modifié en 2019-2020. Il combine les deux indicateurs qui se trouvaient auparavant sous ce résultat. Les jeunes comptent les personnes de 30 ans ou moins. Les chercheurs en début de carrière, qui comprennent les techniciens et les employés de soutien, renvoient aux personnes qui étudient actuellement dans un champ associé à la recherche polaire dans un collège territorial ou un programme de premier cycle, de deuxième cycle ou postdoctoral ou qui ont terminé leurs études récemment (c.-à-d. au cours des deux dernières années).
11. Puisque cet indicateur était nouveau en 2019-2020, les résultats n'ont pas été appliqués en 2017-2018 et 2018-2019 et n'étaient pas encore disponibles en 2019-2020.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de POLAIRE sont accessibles dans l'[InfoBase du GCⁱ](#).

Ressources financières budgétaires prévues pour Sciences et savoir polaires

| Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses) | Dépenses prévues 2021-2022 | Dépenses prévues 2022-2023 | Dépenses prévues 2023-2024 |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| 16,105,186 | 16,105,186 | 16,105,186 | 16,105,186 |

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de POLAIRE sont accessibles dans l'[InfoBase du GCⁱⁱ](#).

Ressources humaines prévues pour Sciences et savoir polaires

| Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022 | Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023 | Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024 |
|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| 41 | 41 | 41 |

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de POLAIRE sont accessibles dans l'[InfoBase du GCⁱⁱⁱ](#).

Services internes : résultats prévus

Description

Les Services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants :

- services de gestion et de surveillance;
- services des communications;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services de technologie de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

Les points suivants sont les faits saillants sur les services internes prévus par POLAIRE pour l'exercice 2021-2022 :

- Établir de nouveaux contrats pour la prestation de services d'entretien et de gestion des installations, de services d'entretien des terrains et de services de sécurité pour le campus de la SCREA;
- Poursuivre la mise en œuvre du Plan d'embauchage des Inuits;
- Procéder à une évaluation des programmes de paiements de transfert de POLAIRE.

L'établissement de nouveaux contrats pour les activités et l'entretien du campus et des installations de la SCREA nous permettra de nous assurer que le personnel, les collaborateurs et les partenaires de POLAIRE continuent de profiter d'un accès sécuritaire et durable au campus et à ses installations. L'utilisation du campus et des installations de la SCREA est essentielle au Cadre ministériel des résultats de POLAIRE puisque le campus est un centre de collaboration en matière de science et technologie polaires. La mise en œuvre du Plan d'embauchage des Inuits de POLAIRE contribue à la priorité du gouvernement en matière de réconciliation et garantira que les opérations et les activités menées par POLAIRE sont guidées par le savoir autochtone. L'évaluation des programmes de paiements de transfert de POLAIRE fourniront à POLAIRE d'importantes informations qui lui permettront de s'assurer que ses programmes sont pertinents

et modernes et qu'ils contribuent efficacement à l'atteinte des résultats présentés dans le Cadre ministériel des résultats de POLAIRE.

Ressources financières budgétaires prévues pour les Services internes

| Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses) | Dépenses prévues 2021-2022 | Dépenses prévues 2022-2023 | Dépenses prévues 2023-2024 |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| 16,111,924 | 16,111,924 | 16,237,655 | 16,237,655 |

Ressources humaines prévues pour les Services internes

| Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022 | Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023 | Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024 |
|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| 50 | 50 | 50 |

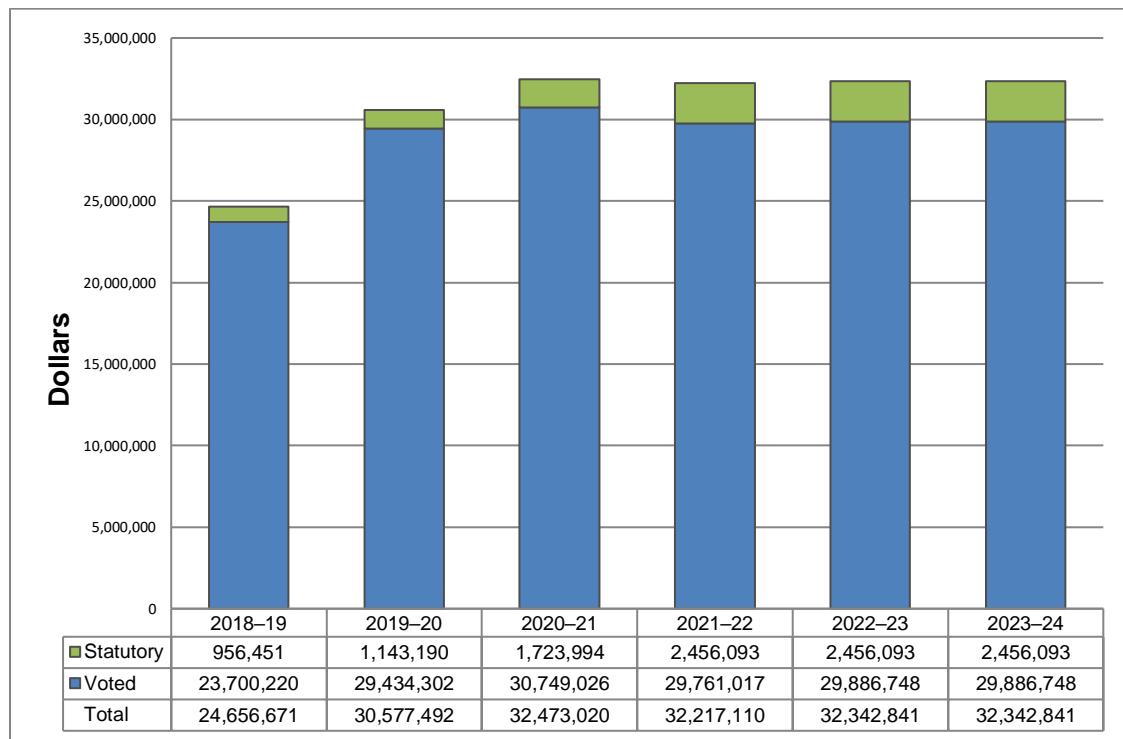
Dépenses et ressources humaines

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines du ministère prévues pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice à venir avec les dépenses réelles pour les exercices précédents.

Dépenses prévues

Dépenses ministérielles de 2018-2019 à 2023-2024

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.



Le graphique présente les tendances relatives aux dépenses de POLAIRE sur une période de six ans commençant en 2018-2019 et se terminant en 2023-2024. Le graphique est basé sur les dépenses réelles pendant deux ans, les dépenses projetées pendant un an et les dépenses prévues pendant trois ans.

Lors de l'exercice 2018-2019, les dépenses réelles ont atteint 1 M\$ en dépenses législatives avec 23,7 M\$ de dépenses votées. En 2019-2020, les dépenses réelles se sont élevées à 1,1 M\$ en dépenses législatives avec 29,4 M\$ de dépenses votées.

Pour l'exercice 2020-2021, les dépenses projetées étaient de 1,7 M\$ en dépenses législatives avec 30,7 M\$ de dépenses votées. En raison des conséquences provoquées par les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 sur les opérations prévues de POLAIRE et la perte de la saison

de recherche sur le terrain en 2020-2021, POLAIRE s'attend à ce que ses dépenses votées soient plus faibles que prévu.

En 2021-2022, les dépenses prévues équivalent à 2,5 M\$ en dépenses législatives avec 29,8 M\$ de dépenses votées. Pour 2022-2023 et 2023-2024, les dépenses projetées sont de 2,5 M\$ pour les dépenses législatives avec 29,9 M\$ de dépenses votées. L'augmentation de 0,7 M\$ en dépenses législatives est due à une nouvelle autorisation de dépense des recettes obtenue grâce à la conduite de ses opérations autorisées en vertu de l'article 6(2) de la *Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique*.

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les Services internes (en dollars)

Le tableau ci-dessous présente les dépenses réelles, les prévisions des dépenses et les dépenses prévues pour chaque responsabilité essentielle de POLAIRE et pour les Services internes pour les exercices pertinents à l'année de planification en cours.

| Responsabilités essentielles et Services internes | Dépenses 2018-2019 | Dépenses 2019-2020 | Prévisions des dépenses 2020-2021 | Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses) | Dépenses prévues 2021-2022 | Dépenses prévues 2022-2023 | Dépenses prévues 2023-2024 |
|---------------------------------------------------|--------------------|--------------------|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Sciences et savoir polaires | 15,642,340 | 15,282,156 | 16,784,156 | 16,105,186 | 16,105,186 | 16,105,186 | 16,105,186 |
| Total partiel | 15,642,340 | 15,282,156 | 16,784,156 | 16,105,186 | 16,105,186 | 16,105,186 | 16,105,186 |
| Services internes | 9,014,331 | 15,295,336 | 15,688,864 | 16,111,924 | 16,111,924 | 16,237,655 | 16,237,655 |
| Total | 24,656,671 | 30,577,492 | 32,473,020 | 32,217,110 | 32,217,110 | 32,342,841 | 32,342,841 |

De 2018-2019 à 2019-2020, les dépenses de POLAIRE ont augmenté de 7,4 M\$ principalement en raison du transfert des responsabilités opérationnelles du campus de la SCREA de RCAANC à POLAIRE qui touchaient les programmes d'application du savoir polaire et de science et technologie pour le Nord, ainsi que les services internes. Parmi ces responsabilités figure l'attribution du premier contrat de réparation et d'entretien du campus de POLAIRE.

Ressources humaines prévues

Le tableau ci-dessous présente les équivalents temps plein réels, les prévisions d'équivalents temps plein et les équivalents temps plein prévus pour chaque responsabilité essentielle de POLAIRE et pour les Services internes pour les exercices pertinents à l'année de planification en cours.

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les Services internes

| Responsabilités essentielles et Services internes | Équivalents temps plein réels 2018-2019 | Équivalents temps plein réels 2019-2020 | Prévisions d'équivalents temps plein 2020-2021 | Équivalents temps plein prévus 2021-2022 | Équivalents temps plein prévus 2022-2023 | Équivalents temps plein prévus 2023-2024 |
|---------------------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
| Sciences et savoir polaires | 33 | 36 | 39 | 41 | 41 | 41 |
| Total partiel | 33 | 36 | 39 | 41 | 41 | 41 |
| Services internes | 34 | 42 | 42 | 50 | 50 | 50 |
| Total | 67 | 78 | 81 | 91 | 91 | 91 |

L'augmentation des équivalents temps plein (ETP) est principalement due à la capacité supplémentaire nécessaire pour appuyer le développement de programmes, gérer l'expansion des programmes de subventions et contributions, réduire la dépendance aux services et aux ressources humaines et gérer les installations du campus de la SCREA. À mesure que POLAIRE se dirige vers un état des opérations plus stable, il continue d'examiner son niveau de dotation en personnel pour mieux comprendre ses exigences en recrutement et gestion des effectifs afin d'obtenir les résultats attendus.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits de POLAIRE sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2021-2022^{iv}](#).

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensés prospectifs donne un aperçu des opérations de POLAIRE de 2020-2021 à 2021-2022.

Les montants des prévisions des résultats et des résultats prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les montants des prévisions des dépenses et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur [le site Web de POLAIRE^v](#).

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022
(en dollars)

| Renseignements financiers | Prévisions des résultats 2020-2021 | Résultats prévus 2021-2022 | Écart (résultats prévus pour 2021-2022 moins prévisions des résultats de 2020-2021) |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Total des dépenses | 32,793,239 | 33,055,584 | 262,345 |
| Total des revenus | 282,888 | 449,211 | 166,323 |
| Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts | 32,510,351 | 32,606,373 | 96,022 |

Les dépenses totales pour les résultats attendus de 2021-2022 ne comprennent pas l'amortissement du campus de la SCREA puisqu'une décision au sujet de la garde du campus de la SCREA sera prise une fois qu'une grande partie du projet de construction sera terminée. De plus, la valeur du campus de la SCREA n'a pas encore été déterminée.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Daniel Vandal, C. P., député

Administrateur général : Jennifer C. Hubbard, président et directeur général

Portefeuille ministériel : Ministre des Affaires du Nord

Instruments habilitants : [Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique^{vi}](#)

Année d'incorporation ou de création : 2015

Autres : L'administration de POLAIRE est assurée par un conseil d'administration composé de neuf membres, dont un président et un vice-président. Le conseil d'administration approuve le plan de sciences et technologie de l'organisme ainsi que le budget et les plans de travail annuels. Il relève du ministre des Affaires du Nord. Tous les membres du conseil d'administration sont nommés par décret pour des mandats ne dépassant pas cinq ans, et ils peuvent être admissibles à une nomination pour un deuxième mandat. Les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions à temps partiel.

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur [le site Web de POLAIRE^{vii}](#).

Pour de plus amples informations sur les engagements de la lettre de mandat organisationnelle du ministère, voir la « [lettre de mandat du ministre^{viii}](#) ».

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur [le site Web de POLAIRE^{ix}](#).

Cadre de présentation de rapports

Le cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes approuvés de POLAIRE pour 2021-2022 sont illustrés ci-dessous.

| Résultat ministériel | Indicateur |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| La recherche en sciences et technologie polaires du Canada est disponible publiquement et appliquée | <ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des publications de recherches pilotées et subventionnées par Savoir polaire Canada qui sont disponibles en ligne au public canadien. Nombre de citations provenant de recherches pilotées et subventionnées par Savoir polaire Canada. |
| La science arctique au Canada inclut le savoir autochtone et local | <ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de projets de recherche arctiques pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada qui intègrent le savoir autochtone ou local. Pourcentage de projets arctiques pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada faisant appel à des gens du Nord. |
| Le Canada favorise les échanges de connaissances et les partenariats nationaux et internationaux en science et technologie polaires | <ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des projets pilotés par Savoir polaire Canada qui intègrent des partenaires externes. Pourcentage d'investissements suscités par les projets subventionnés par Savoir Polaire Canada. Nombre d'activités ou d'initiatives d'échange de connaissances pilotées ou subventionnées par Savoir polaire Canada Polaire Canada |
| La prochaine génération de chercheurs polaires du Canada est formée | <ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des projets pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada auxquels participent des jeunes ou des chercheurs en début de carrière. |

Changements apportés au cadre de présentation de rapports approuvé depuis 2019-2020

En 2019-2020, POLAIRE a modifié ses indicateurs du Cadre ministériel des résultats (CMR). Ces modifications mineures ont été apportées afin de clarifier les résultats rapportés. Plus

précisément, POLAIRE a modifié l'indicateur « Pourcentage des projets pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada impliquant des jeunes ou des chercheurs en début de carrière ». Le nouvel indicateur combine les deux indicateurs qui se trouvaient précédemment sous le résultat « La prochaine génération de chercheurs polaires du Canada est formée ». La combinaison de ces indicateurs permet d'éviter un double comptage entre les événements concernant les jeunes et les chercheurs en début de carrière. Les jeunes comptent les personnes de 30 ans et moins. Les chercheurs en début de carrière, qui comprennent les techniciens et les employés de soutien, renvoient aux personnes qui étudient actuellement dans un champ associé à la recherche polaire dans un collège territorial ou un programme de premier cycle, de deuxième cycle ou postdoctoral ou qui ont terminé leurs études récemment (c.-à-d. au cours des deux dernières années).

Renseignements connexes sur le répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes de POLAIRE sont accessibles dans l'[InfoBase du GC^x](#).

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur [le site Web de POLAIRE^{xi}](#).

- ▶ Stratégie ministérielle de développement durable
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- ▶ Analyse comparative entre les sexes plus

Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel de POLAIRE ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales qui sont liées à ses résultats prévus pour 2021-2022.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérale dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales^{xii}](#). Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent uniquement du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Administration centrale de Cambridge Bay :

Savoir polaire Canada – campus de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique
1, Uvajuq Road
C. P. 2150
Cambridge Bay (Nunavut) X0B 0C0
Tél.: 867-983-7425

Bureau d'Ottawa :

Savoir polaire Canada
170, avenue Laurier Ouest, bureau 200
Ottawa (Ontario) K1P 5V5
Tél.: 613-943-8605

Courriel : info@polaire.gc.ca

Site Web : [https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire.html^{xiii}](https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire.html)

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres en tenant compte de multiples facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Conduite d'activités visant d'abord à explorer, puis à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions, afin d'étayer la prise de décision sur des éléments probants et d'améliorer les résultats pour les Canadiens en examinant ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles choses), mais est distincte de celleci, car elle suppose une comparaison rigoureuse des résultats. Par exemple, l'utilisation d'un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être une innovation; tester systématiquement le nouveau site Web par rapport aux outils de sensibilisation existants ou à un ancien site Web pour voir lequel favorise un engagement accru est une expérimentation.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les

stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère sur une période de 3 ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de se concentrer et de faire rapport au cours de la période de planification. Les priorités ministérielles représentent ce qui est le plus important ou ce qui doit être fait en premier pour appuyer l'atteinte des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2021-2022, les priorités pangouvernementales renvoient aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le discours du Trône de 2020 : Protéger les Canadiens de la COVID-19; Aider les Canadiens durant la pandémie; Rebâtir en mieux – une stratégie pour améliorer la résilience de la classe moyenne; Le pays pour lequel nous menons ce combat.

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Conséquence ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

résultat stratégique (strategic outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Notes en fin d'ouvrage

- i. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- ii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- iii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- iv. Budget principal des dépenses 2021-2022, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/dépenses-prevues/plan-dépenses-budget-principal.html>
- v. Le site Web de POLAIRE, <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire.html>
- vi. Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-17.8/page-1.html>
- vii. Le site Web de POLAIRE, <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire.html>
- viii. Lettre de mandat du ministre, <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat>
- ix. Le site Web de POLAIRE, <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire/danslescoulisses/structure-organisationnelle.html>
- x. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xi. Le site Web de POLAIRE, <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire/rapports/plan-ministeriel-2021-2022.html>
- xii. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/dépenses-fiscales.html>
- xiii. Le site Web de POLAIRE, <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire.html>